

**Délibération n°11**

*Objet : Acquisition d'un  
camion-benne 26 T - 19 m<sup>3</sup>*

*Date de convocation :*  
18/03/2009

*Date d'affichage :*  
18/03/2009

*Nombre de Membres  
en exercice :*  
34

*Nombre de présents :*  
27

*Nombre de votants :*  
27

le 24 mars à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, LUENGO, PALMIE, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, M. MALMON Charles, MAUBERT, NOUGAYREDE, PAGES, PRADIN, QUET, RESONGLES, ROZES,  
Mme JEAN suppléante de M. LEY, M. LABORIE suppléant de Mme PARCELLIER, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. ANGLAS suppléant de M. CALVET.

Excusés : Mesdames KUHN, LAFARGUE, TAFOUREAU, VIDAL, Messieurs DUSSOUCHAUT, GIORDANA, PRAYSSAC.

Secrétaire de séance : Madame LUENGO

Monsieur le Président propose à l'assemblée de renouveler un camion-benne qui date de l'année 2000 par un camion-benne neuf d'une capacité plus importante.

Cet investissement permettra de répondre à trois objectifs :

- maîtriser les coûts d'entretien des bennes,
- éviter les surcharges,
- limiter les rotations entre le garage situé à Lafrançaise et la DRIMM située à Montech.

Monsieur le Président propose aux délégués d'acquérir le camion-benne suivant auprès de l'UGAP :

- Lot n°1 : un châssis 26 tonnes pour un montant de 88 739,22 € TTC,
- Lot n°2 : une benne d'une capacité de 19 m<sup>3</sup> pour un montant de 59 468,01 € TTC.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'acheter le camion-benne présenté ci-dessus auprès de l'UGAP pour un montant total de 148 207,23 € TTC,
- **Autorise** son Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

**- A D O P T E E -**

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE